

ADMINISTRATION GENERALE

Fixation des indemnités du maire, des adjoints et des conseillers municipaux

Pour ce mandat, il a été décidé une baisse de 10 % des indemnités.

La municipalité a souhaité indemniser les élus minoritaires.

Le Conseil Municipal, par 25 voix pour, 4 voix contre, a fixé les indemnités de fonction à compter de la date d'installation du Conseil Municipal et souhaite communiquer en toute transparence sur les montants alloués à chaque élu.

Les montants des indemnités sont exprimés en montant brut dans le tableau

NOM Prénom	Fonction	Montant maximum indemnité de base	Montant mensuel indemnité de base
ZULIAN Valérie	Maire	2 139,17 €	1 536,31 €
RUSSIER Alain	Adjoint au Maire	855,67 €	548,41 €
NARDIN Marie-Christine	Adjointe au Maire	855,67 €	548,41 €
PELLAT Xavier	Adjoint au Maire	855,67 €	548,41 €
BOUBELLA Djemila	Adjointe au Maire	855,67 €	548,41 €
AMARI Kader	Adjoint au Maire	855,67 €	548,41 €
BELMUDES Nadine	Adjointe au Maire	855,67 €	548,41 €
AKYUREK Mustafa	Adjoint au Maire	855,67 €	548,41 €
TETE Christine	Adjointe au Maire	855,67 €	548,41 €
LOMBARDO Joséphine	Conseillère déléguée	0,00 €	324,76 €
CUSSAC Maryvonne	Conseillère déléguée	0,00 €	263,31 €
ALAPETITE Julien	Conseiller délégué	0,00 €	263,31 €
BRICOTEAUX Christine	Conseillère déléguée	0,00 €	263,31 €
GOURDAIN Guillaume	Conseiller délégué	0,00 €	114,74 €
PAPAIANOOU Elie	Conseiller délégué	0,00 €	114,74 €
BOVE Nathalie	Conseillère déléguée	0,00 €	114,74 €
LEROY Luc	Conseiller délégué	0,00 €	114,74 €
AUCLAIR Simon	Conseiller délégué	0,00 €	114,74 €
BRUNET - JAILLY Claudine	Conseillère déléguée	0,00 €	114,74 €
QUINARD Cyril	Conseiller délégué	0,00 €	114,74 €
FERRANTE François	Conseiller municipal	0,00 €	27,23 €
JEAN Marie – Elisabeth	Conseillère municipale	0,00 €	27,23 €
CUILLIER Maryline	Conseillère municipale	0,00 €	27,23 €
BATS Sylvie	Conseillère municipale	0,00 €	27,23 €
TOSI Jean – Antoine	Conseiller municipal	0,00 €	27,23 €
JULIEN Gilles	Conseiller municipal	0,00 €	27,23 €
VIALLE Renée	Conseillère municipale	0,00 €	27,23 €
SEGUIN Guillaume	Conseiller municipal	0,00 €	27,23 €
ALLAMANDO Sonia	Conseillère municipale	0,00 €	27,23 €
		8 984,51 €	8 086,45 €

Le groupe "Moirans Tous Concernés" renonce au versement de ses indemnités.

Pour mémoire le montant des indemnités de la précédente équipe municipale était de 8795,48 €